

Site miroir du Centre  
d'Etude et de Recherche sur  
la Bipédie Initiale

-- BIPEDIA - BIPEDIA n° 21 --

BIPEDIA

n° 21

BIPEDIA 21.2

**Le 8 Août 1720 au  
large de Terre-Neuve**

par Robert DUMONT

Première publication : janvier 2003, et mis en  
ligne le lundi 7 juillet 2003

**Résumé :**

Publié au milieu du XVIIIème siècle, le curieux "Telliamed" comporte, entre autres singularités, une compilation de tous les cas d'observation d'"Hommes aquatiques" que son auteur, Benoît de Maillet, a pu rassembler.

Publié au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le curieux "*Telliamed*" comporte, entre autres singularités, une compilation de tous les cas d'observation d'"Hommes aquatiques" que son auteur, Benoît de Maillet, a pu rassembler.

Il s'agit donc, en quelque sorte, d'une démarche cryptozoologique avant la lettre.

Parmi une dizaine de témoignages que comporte l'ouvrage, celui qui fait l'objet du présent article, est sans nul doute le plus circonstancié.

" En l'année 1720, le 8 Août, jour de jeudi, les vents variables étant à l'Est-Sud-Est, à vingt-huit ou trente brasses d'eau, sept navires en vue mouillant sur le banc de Terre-Neuve, il parut sous les dix heures du matin à bord d'un vaisseau français nommé "La Marie de Grâce" commandé par Olivier Morin, un homme-marin qui premièrement se montra à bâbord sous le theux ou baril du contremaître appelé Guillaume l'Aumône.

Aussitôt celui-ci prit une gaffe, pour le tirer à bord ; mais le capitaine l'en empêcha, de crainte qu'il ne l'entraînât avec lui. Pour cette raison il lui donna seulement un coup sur le dos, sans le piquer.

Lorsque le monstre se sentit frappé, il prêta le visage au contremaître, comme un homme en colère qui eut voulu faire un appel. Malgré cela il ne laissa pas de passer dans les lignes en nageant, pour faire le tour du vaisseau.

Quand il fut derrière, il prit le gouvernail avec ses deux mains, ce qui obligea l'équipage de mettre deux palans, de peur qu'il ne fit quelque dommage.

Il repassa ensuite par tribord, nageant toujours comme eut pu faire un homme véritable, et lorsqu'il fut à l'avant du vaisseau, il s'arrêta à regarder la figure, qui était celle d'une très belle femme. Après l'avoir longtemps considérée, il prit la soubarbe de beaupré et s'éleva hors de l'eau pour tâcher à ce

qu'il semblait, de faire tomber la figure.

On attacha une morne à une corde et on la laissa pendre à côté du vaisseau. Il la prit et la mania sans la rompre.

Il nagea ensuite au vent du vaisseau environ la longueur d'un câble ; et passant par derrière, il prit de nouveau le gouvernail. Le capitaine ayant fait préparer un harpon, essaya lui-même de le harponner, mais parce que le cordage n'était point paré, il manqua son coup.

Le manche frappa seulement sur le dos de l'homme-marin, qui à ce coup prêta longtemps le visage au capitaine, comme il l'avait fait au contremaître, et avec les mêmes gestes.

Après cela le monstre repassa à l'avant du navire et s'arrêta encore à considérer la figure ; ce qui engagea le contremaître à se faire apporter le harpon.

Mais craignant que cet homme-marin ne fut la vision d'un matelot nommé La Commune, qui l'année précédente le 18 du même mois d'Août s'était défait à bord du vaisseau, sa main tremblante adressa mal le coup, en sorte que pour la troisième fois le monstre ne fut frappé que du bâton, auquel le harpon était attaché.

Alors il présenta encore le visage d'un air menaçant, comme il avait fait les deux premières fois. Cela ne l'empêcha pourtant pas de se rapprocher encore davantage du bord et de prendre une ligne, avec laquelle pêchait un matelot nommé Jean Marie ; après quoi il nagea de nouveau au vent environ la portée d'un coup de fusil.

Il revint ensuite à bord très proche, et s'éleva hors de l'eau jusqu'au nombril ; en sorte que tout l'équipage remarqua parfaitement qu'il avait le sein aussi plein que celui d'aucune fille ou femme.

Il se renversa ensuite sur le dos et prit avec ses mains ses parties naturelles, d'une grosseur et d'une figure pareilles à celles d'un cheval ; après quoi il fit de nouveau le tour du navire et prit encore le gouvernail.

De là nageant lentement, il s'éleva hors de l'eau, et tournant le dos, il fit ses immondices tout contre le vaisseau. Après cela il s'éloigna de sorte qu'on le perdit de vue.

Ce manège avait duré depuis dix heures du matin jusqu'à midi, le monstre ayant toujours été pendant ce temps là proche du vaisseau, souvent à deux ou trois pieds de distance, en sorte que l'équipage composé de trente-deux hommes eut le plaisir et la commodité de remarquer les particularités suivantes : qu'il avait la peau brune et basanée, sans écailles, tous les mouvements du corps depuis la tête jusqu'aux pieds tels que ceux d'un véritable homme ; les yeux fort bien proportionnés, la bouche médiocre, eu égard à la longueur du corps qui fut estimé par tout l'équipage de huit pieds ; le nez fort camard, large et plat, les dents larges et blanches, la langue épaisse, les cheveux noirs et plats, le menton garni d'une barbe mousseuse, avec des moustaches de même sous le nez ; les oreilles semblables à celles d'un homme ; les pieds et les mains pareils, exceptés que les doigts étaient joints par une pellicule, telle qu'il s'en voit aux pattes des oies et des canards. En général, c'était un corps d'homme aussi bien fait qu'il s'en voit ordinairement.

Ce détail est tiré d'un procès-verbal qui en fut dressé par un nommé Jean Marie, pilote du vaisseau, signé du capitaine et de tous ceux de l'équipage qui savaient écrire, et qui fut envoyé de Brest par M. d'Hautefort à M. le comte de Maurepas le 8 septembre 1725 ".

La seconde partie de cette relation est constituée par la description d'un grand anthropomorphe marin ; description attestée par le capitaine Olivier Morin, le contremaître Guillaume l'Aumône, le pilote Jean Marie et tous les membres de l'équipage de "La Marie de Grâce".

Et cette description n'est pas celle d'une créature entraperçue à longue distance durant quelques secondes, mais au contraire observée " ... depuis dix heures du matin jusqu'à midi, le monstre ayant toujours été pendant ce temps là proche du vaisseau, souvent à deux ou trois pieds de distance... ".

## Le 8 Août 1720 au large de Terre-Neuve

---

Et observée par une trentaine de marins, soit des hommes accoutumés à des rencontres de divers représentants de la faune aquatique ; rencontres qui devaient être incomparablement plus fréquentes qu'aujourd'hui, à une époque où les océans n'avaient pas encore subi les méfaits de la pêche intensive et de l'industrie baleinière, et où l'éthologie des populations animales marines n'était pas perturbée par les conséquences des navigations à vapeur et radiogoniométrique.

Dans cette description, quatre points demandent à être soulignés :

1.

Il s'agit d'un être de grande taille. Le rapport précise : "...la longueur du corps qui fut estimée par tout l'équipage à huit pieds...".

Le pied français correspondant à 32,48 centimètres, la taille de l'homme-marin peut être estimée à environ 2,6 m ; soit celle d'un véritable géant.

2.

Contrairement à certains témoignages relatifs à d'autres observations qui font état d'un pelage, cet homme-marin semble avoir été glabre.

Le rapport parle de sa chevelure, de sa barbe et de sa moustache, mais ne mentionne pas de pilosité corporelle.

Il est simplement dit " ...qu'il avait la peau brune et basanée, sans écailles... ".

3.

Le nez est décrit comme " ...fort camard, large et plat... " ce qui rappelle celui des Néanderthaliens.

4.

" ...les doigts étaient joints par une pellicule, telle qu'il s'en voit aux pattes des oies et des canards ".

La relation de la rencontre du 8 Août 1720 n'est pas la seule à faire état de mains humaines palmées. Après l'avoir transcrite, de Maillet enchaîne sur l'anecdote suivante :

" En 1651, on avait pris à deux lieues de Nice un requin d'une grandeur extraordinaire, dans le ventre duquel on trouva une main de figure humaine séparée du bras, comme si elle eut été coupée avec une hache.

Cette main était encore si saine, que par le peu d'impression que la digestion de l'animal avait fait dessus, il était aisé de voir qu'elle venait d'être avalée.

Elle fut vue d'une infinité de personnes, entre autres du Sieur l'Honoré pourvoyeur de la cour de Turin, de qui je tiens ce fait, ainsi que d'un pêcheur qui assista à l'ouverture de ce poisson. Les doigts de cette main absolument semblable à celle d'un homme, étaient unis l'un à l'autre par une pellicule, comme le sont les pattes des oies et des canards : preuve certaine qu'elle ne pouvait être que celle d'un homme-marin... ".

\*

\* \*

Si la seconde partie de la relation constitue une description si minutieuse d'un grand anthropomorphe marin qu'elle peut être qualifiée de portrait, la première, qui rapporte par le menu chacune des phases de l'événement, devrait à elle seule convaincre les plus sceptiques que tout témoignage d'une rencontre d'un homme-marin ne s'explique pas systématiquement par l'observation défectueuse d'un lamantin ou d'un dugong.

Cinq traits de comportements sont à ce propos significatifs :

1.

A sept reprises il est fait état soit des mains de la créature, soit de gestes ne pouvant être accomplis que par des mains.

2.

L'un de ces sept passages rapporte : " Il se renversa ensuite sur le dos et prit avec ses mains ses parties naturelles... ".

Se renverser sur le dos lorsqu'on est dans l'élément liquide, signifie *faire la planche*.

Or les palettes natatoires des Siréniens sont trop courtes pour leur permettre, dans cette position, d'atteindre leurs organes génitaux.

Pour y parvenir il leur faudrait se recourber.

3.

Un autre passage mentionne " ...il prit la soubârbe du beaupré et s'éleva hors de l'eau... ".

Chacun est évidemment libre d'en penser ce qu'il veut. J'ai quant à moi beaucoup de mal à imaginer un lamantin ou un dugong grimant à la corde lisse.

4.

A trois reprises il est raconté, dans la langue savoureuse de l'époque, que l'homme-marin n'apprécie pas d'être frappé par le harpon, fut-ce par la hampe et non par le fer, et que l'expression qu'il affiche traduit son mécontentement :

" ...il prêta le visage au contremaître, comme un homme en colère qui eut voulu faire un appel ".

" ...à ce coup il prêta longtemps le visage au capitaine, comme il l'avait fait au contremaître, et avec les mêmes gestes ".

" Alors il présenta encore le visage d'un air menaçant... ".

J'aime bien les lamantins et les dugongs ; je leur trouve de bonnes bouilles. Toutefois on ne peut pas dire qu'ils soient très expressifs.

Et manifester la colère et la menace par un jeu de physionomie nécessite à la fois une intensité du regard et une mobilité des traits, desservie par une riche musculature faciale, qui sont plutôt l'apanage des carnivores et des primates que des siréniens.

5.

Dernier point qui, pour être scatologique, n'en est pas moins déterminant. Il est dit dans le rapport : " ...il s'éleva hors de l'eau, et tournant le dos, il fit ses immondices tout contre le vaisseau ".

Comment un sirénien, adossé au flanc d'un navire, pourrait-il déféquer contre la coque, alors que chez lui l'anus se situe en position ventrale ?

Un seul point dans ce témoignage ne cadre pas avec l'ensemble. Tout au long du rapport, lorsque l'être observé n'est pas désigné sous le terme de "monstre", il est appelé "homme".

Et il ne fait aucun doute à la lecture de ce texte que le mot "homme" désigne à la fois sa constitution anthropomorphique et son sexe.

Il s'agit de toute évidence d'un mâle, comme le confirment d'ailleurs " ses parties naturelles, d'une grosseur et d'une figure pareilles à celles d'un cheval ".

Or il est précisé également " qu'il avait le sein aussi plein que celui d'aucune fille ou femme ". De prime abord il est déconcertant de rencontrer un portrait de grand anthropomorphe, alliant un pénis d'équidé à une poitrine de jeune fille.

Mais en tout état de cause, cette apparente contradiction plaiderait en faveur de la véracité du rapport. Car, si toute l'affaire n'était qu'un vaste canular, pourquoi avoir ajouté ce détail "pectoral", propre à discréditer l'ensemble de la relation ?

Le Monde Animal comporte nombre de paradigmes ne se conformant pas aux normes de nos préjugés.

Ainsi nul mammalogiste n'ignore que chez les hyènes il n'est pas possible de distinguer les mâles des femelles ; les organes génitaux externes étant identiques chez les deux sexes.

Les hommes-marins seraient-ils androgynes ?

\*

\*\*

Devant le rapport de la rencontre du 8 Août 1720, on peut évidemment se demander s'il existe, ou

s'il a existé jusqu'à une époque récente, des hommes-marins.

Mais la bonne question, celle que l'enseignement de Bernard Heuvelmans devrait nous conduire à poser est la suivante : est-il envisageable que l'ordre des Primates ait produit une ou plusieurs espèces adaptées à la vie aquatique ? Si l'on excepte des ordres totalement inféodés à l'élément liquide, tels que les Pinnipèdes, les Siréniens et *a fortiori* les Cétacés, un bref coup d'oeil sur la diversité des formes mammaliennes révèle qu'une adaptation plus ou moins accentuée à la vie aquatique se rencontre dans de nombreux groupes.

C'est le cas de l'hippopotame amphibie chez les Artiodactyles ; des loutres chez les Carnivores ; du cabiai ou capybara, du ragondin, de l'ondata ou rat musqué et bien entendu du castor, chez les Rongeurs ; des musaraignes d'eau et des potamogales chez les Insectivores ; du yapock, appelé parfois opossum aquatique ou loutre marsupiale, chez les Marsupiaux ; de l'ornithorynque chez les Monotrèmes.

Et tout porte à croire que c'était le cas des Desmostyliens, ces étranges Mammifères connus exclusivement à l'état fossile, et qu'ont livrés les terrains miocènes de l'Amérique du Nord et du Japon.

Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce qu'un ordre aussi ancien et aussi diversifié que celui des Primates, ait donné naissance à une ( ou plusieurs ) espèce aquatique.

J'entends une espèce incomparablement plus adaptée à l'élément liquide que le nasique, ce grand singe de Bornéo, nageur et plongeur émérite, capable de traverser des fleuves, de nager sous l'eau, et qui se rencontre parfois en mer à plusieurs kilomètres du rivage.

Une espèce qui serait l'équivalent chez les Primates de la loutre marine chez les Carnivores. Et peut-être plus spécialisée encore que la loutre marine, et même que les Pinnipèdes, car il pourrait s'agir d'une espèce chez laquelle accouplement et naissance auraient lieu en mer.

Chez la loutre marine en effet l'accouplement se déroule dans l'eau, mais la mise bas se produit à terre.

Chez les Pinnipèdes en principe accouplement et mise bas ont lieu à terre. Cette règle souffre toutefois quelques exceptions. Dans "*Le Grand Serpent-de-Mer*", Heuvelmans indique que la parturition peut parfois se produire dans l'eau chez les morses et chez le phoque gris.

Et dans leur "*Guide des Otaries, Phoques et Siréniens*", Remy Marion et Jean-Pierre Sylvestre écrivent que l'accouplement a lieu dans l'eau chez le phoque tacheté, le phoque marbré et parfois chez le phoque veau-marin.

\*

\* \*

**Si**, eu égard à ce qui précède, l'existence d'un primate aquatique peut être tenue pour crédible, en poursuivant le raisonnement elle apparaît éminemment probable.

Les Primates constituent un ordre très ancien, dont l'histoire est inextricablement mêlée à celle des Insectivores, desquels ils sont peut-être issus ( **1** ).

Or les Insectivores ont réalisé des formes aquatiques ( Potamogales ), et également des formes volantes ( Microchiroptères ).

Les Primates auraient fort bien pu réaliser des formes aquatiques, puisque eux aussi ont très probablement réalisé des formes volantes. En effet, il semble que, par opposition aux Microchiroptères, les Mégachiroptères ne dériveraient pas des Insectivores, mais seraient en quelque sorte des Lémuriens volants.

Par parenthèse, aux yeux des puristes, les Chiroptères constitueraient un ordre artificiel, puisque

diphylétique ( 2 ).

\*

\* \*

Si donc quelques notions de Mammalogie devraient nous conduire à considérer comme tout à fait possible, et même probable, l'existence de Primates adaptés à la vie aquatique, on peut se demander si cette spécialisation s'est réalisée une ou plusieurs fois ; ou, en d'autres termes, si elle est le fait d'une seule lignée ou de plusieurs.

La documentation est évidemment trop parcimonieuse, pour que l'on puisse se permettre de trancher ; et les différences relevées d'un témoignage à l'autre, peuvent fort bien résulter de caractères individuels liés à l'âge ou au sexe ( 3 ).

Toutefois je serais enclin à voir un représentant du genre *Homo* ( qu'il soit *aquaticus*, *marinus* ou *oceanicus* ) dans le "monstre" observé et décrit par l'équipage de "La Marie de Grâce", en cette matinée d'Août 1720.

A deux reprises il est fait mention de l'attraction qu'il paraît ressentir pour la figure de proue qui, pour reprendre les termes du rapport " était celle d'une très belle femme ".

La littérature de vulgarisation scientifique et de Mythologie Populaire n'est certes pas avare de comportements salaces manifestés par nos cousins les singes, vis à vis de nos compagnes.

Mais je demeure persuadé que, parmi l'éventail d'espèces que comporte l'ordre des Primates, seul un ressortissant du genre *Homo* pourrait être séduit par une représentation artistique féminine, fut-ce une figure de proue.

*Post-scriptum :*

### NOTES



## Le 8 Août 1720 au large de Terre-Neuve

---

-	
-	
-	